



Résultats annuels 2020

Assemblée Générale
de Unibel

20 mai 2021



OFFRIR
UNE ALIMENTATION
PLUS SAIN ET
RESPONSABLE
POUR TOUS

Disclaimer

Ce document peut contenir des déclarations prévisionnelles concernant Bel et Unibel. Ces informations sur les tendances et/ou les objectifs ne doivent en aucun cas être considérées comme des données de prévision de bénéfices ou des indicateurs de performance de quelque nature que ce soit. Ces informations sont par nature soumises à des risques et incertitudes qui peuvent être indépendants de la volonté de la Société. Une description détaillée de ces risques et incertitudes figure dans le Document Universel de Référence de la Société, disponible sur le site www.unibel.fr).

Des informations plus complètes sur Unibel sont également disponibles dans la rubrique " Informations réglementaires " du site www.unibel.fr.

Conformément au droit français, le projet de documentation relatif à l'Offre Publique d'Achat sur Bel, s'il est déposé, comprendra les termes et conditions de l'Offre et sera soumis à l'examen de l'AMF. L'offre ne sera ouverte qu'après l'obtention de la décision de conformité de l'AMF. Les informations relatives à Unibel et fournies dans cette présentation sont basées sur des sources publiques.



Florian Sauvin
*Président du Conseil de
Surveillance*



Bruno Schoch
Président du Directoire



Antoine Fiévet
Membre du Directoire



1

Ordre du jour

Ordre du jour

A caractère ordinaire

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 - Approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020
- Affectation du résultat de l'exercice et fixation du dividende
- Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées - Constat de l'absence de convention nouvelle
- Nomination de Pricewaterhouse Coopers, en remplacement de Deloitte et Associés, aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire,
- Non-renouvellement et non remplacement du mandat de BEAS aux fonctions de commissaire aux comptes suppléant

Ordre du jour

A caractère ordinaire

- Renouvellement du mandat de Madame Marion SAUVIN en qualité de membre du Conseil de Surveillance
- Renouvellement du mandat de Monsieur Thomas SAUVIN en qualité de membre du Conseil de Surveillance
- Nomination de Monsieur Michel BAGUENAUULT DE PUCHESSE en qualité de membre du Conseil de Surveillance
- Approbation de la politique de rémunération du Président du Directoire
- Approbation de la politique de rémunération des autres membres du Directoire
- Approbation de la politique de rémunération des membres du Conseil de Surveillance

Ordre du jour

A caractère ordinaire

- Approbation des informations visées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce
- Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Bruno SCHOCH Président du Directoire
- Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Antoine FIEVET, autre membre du Directoire.

Ordre du jour

A caractère ordinaire

- Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Florian SAUVIN jusqu'au 14 mai 2020 en sa qualité de membre du Directoire et depuis le 14 mai 2020 en sa qualité de Président du Conseil de Surveillance
- Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Luc LUYTEN, Président du Conseil de Surveillance jusqu'au 14 mai 2020
- Autorisation à donner au Directoire à l'effet de faire racheter par la société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce, durée de l'autorisation, finalités, modalités, plafond

Ordre du jour

A caractère extraordinaire

- Autorisation à donner au Directoire en vue d'annuler les actions rachetées par la société dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce, durée de l'autorisation, plafond

Ordre du jour

A caractère ordinaire

- Renouvellement de Grant Thornton, aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire ;
- Non-renouvellement et non remplacement d'IGEC aux fonction de commissaire aux comptes suppléant ;
- Pouvoirs pour formalités.

A photograph of four diverse children of various ethnicities smiling and posing together outdoors. The children are of different ages and are dressed in casual clothing. The background shows green foliage and a wooden fence. A large white number '2' is overlaid on the left side of the image.

2

**Retour sur
l'année 2020**

Faits marquants de 2020



Renforcement des engagements RSE, « de la ferme à l'assiette », en faveur d'une **agriculture régénératrice**, d'une **alimentation plus saine** et de la **lutte contre le gaspillage alimentaire**

Responsabilité placée au cœur de notre mission avec la **réunion de la RSE et de la finance** au sein d'une même Direction et une **feuille de route ambitieuse dont les objectifs 2020 sont presque entièrement atteints** malgré la COVID-19

Croissance organique des ventes (+2,8%) soutenue par la **dynamique positive des marques cœur**, le **retour à la croissance de Bel en France et aux États-Unis**, et la poursuite de la **trajectoire positive de MOM**

Accélération de la diversification de l'offre-produits dans le secteur végétal avec notamment l'acquisition de All in Foods

Clôture avec succès du plan de réduction des coûts

Solide pipeline d'innovations pour le futur

Génération record de free cash flow

1er trimestre 2021 : **signature avec Lactalis d'une promesse unilatérale d'achat portant sur le transfert d'un périmètre comprenant la marque Leerdammer**

... En s'appuyant sur la stratégie de croissance durable de Bel basée sur quatre piliers



**CONSTRUIRE
DES MARQUES
POSITIVES**



**ACCÉLÉRER
L'INNOVATION
POSITIVE**



**CROÎTRE
DANS LES
GÉOGRAPHIES
CLÉS**



**GAGNER
EN MAGASINS
ET DANS TOUS LES
CIRCUITS DE
DISTRIBUTION**

Investir dans trois domaines complémentaires pour renforcer la position de Bel d'acteur majeur du snacking sain





3

Les réalisations stratégiques en 2020

L'accélération de la feuille de route RSE de Bel en 2020

1

Une agriculture régénératrice

- Politique biodiversité dédiée avec l'expertise du WWF
- Plantation de haies : formation et parrainage des agriculteurs
- Renouvellement des accords APBO avec nos producteurs de lait



L'innovation au service d'une alimentation saine

2

- 87 produits rénovés en 2020
- Lancement d'une nouvelle recette de Kiri avec seulement 4 ingrédients pour plus de naturalité



3

Des emballages responsables

- Programmes nationaux de recyclage des emballages en partenariat avec Terracycle (Canada, Royaume-Uni, Irlande et Allemagne)
- Cellophane du Minibabybel compostable
- Projet pilote de vrac : partenariat entre réseau DaybyDay et Minibabybel original / Minibabybel bio



La lutte contre le gaspillage alimentaire

4

- Participation au Comité de pilotage du Pacte sur les Dates de consommation, initié par Too Good To Go en France
- Campagne éducative sur l'intercalaire de La Vache qui rit pour inciter les consommateurs à « observer, sentir, goûter » afin de limiter le gaspillage

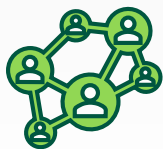


Résilience et agilité nous ont permis de surmonter la crise de la Covid-19 tout en restant fidèle aux valeurs du Groupe

UN MODÈLE D'ENTREPRISE RÉSILIENT ET AGILE

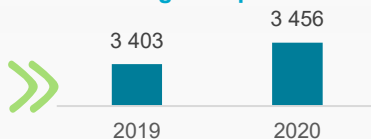


Un portefeuille de marques et de circuits de distribution **équilibré**



Une **nouvelle organisation adaptée**

+2,8% croissance organique



Le maintien de la **croissance**



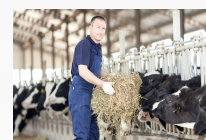
Une **agilité dans la prise de décision** : plans de continuité, moyens de production et marketing

FIDÈLE À NOS VALEURS



Protéger nos collaborateurs

Des mesures de protection strictes, une forte solidarité et de l'entraide



Aider nos producteurs de lait

Maintien de la collecte du lait et renouvellement des accords annuels



Soutenir nos fournisseurs

Des règlements plus rapides et sans contrepartie



Se soucier des autres

Actions caritatives entreprises en un temps record
20 millions de portions distribuées lors de la journée de solidarité de la Vache Qui Rit



Solidarité de nos actionnaires

Pas de recours aux aides publiques et réduction des dividendes



ACCÉLÉRER
L'INNOVATION
POSITIVE

Le développement du végétal

BOURSIN Végétal



Lancé aux États-Unis
en 2020



Déploiement prévu en Europe
et au Canada en 2021



Camembert NURISHH



Lancé en Grande-
Bretagne en 2020



Une nouvelle marque qui sera
déployée en Europe et aux États-
Unis en 2021





**CROÎTRE
DANS LES
GÉOGRAPHIES
CLÉS**

Accélération de la Chine et de l'Amérique du Nord

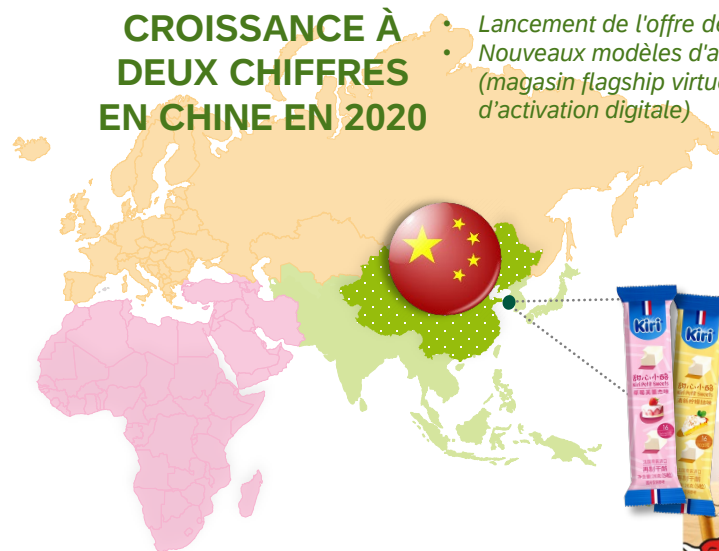
CROISSANCE À DEUX CHIFFRES EN CHINE EN 2020

- Lancement de l'offre de cubes sucrés
- Nouveaux modèles d'activation (magasin flagship virtuel et campagne d'activation digitale)



PLEIN ESSOR AUX ÉTATS-UNIS ET AU CANADA EN 2020

- Croissance à deux chiffres de MOM aux États-Unis
- Croissance à trois chiffres du e-commerce
- Succès de la campagne d'activation de La vache qui rit aux États-Unis
- Lancement de la distribution directe et nouvelle usine au Canada



Le projet de transaction avec Lactalis est l'opportunité d'accélérer la transformation du groupe tout en bénéficiant d'une nouvelle flexibilité capitalistique pour Bel

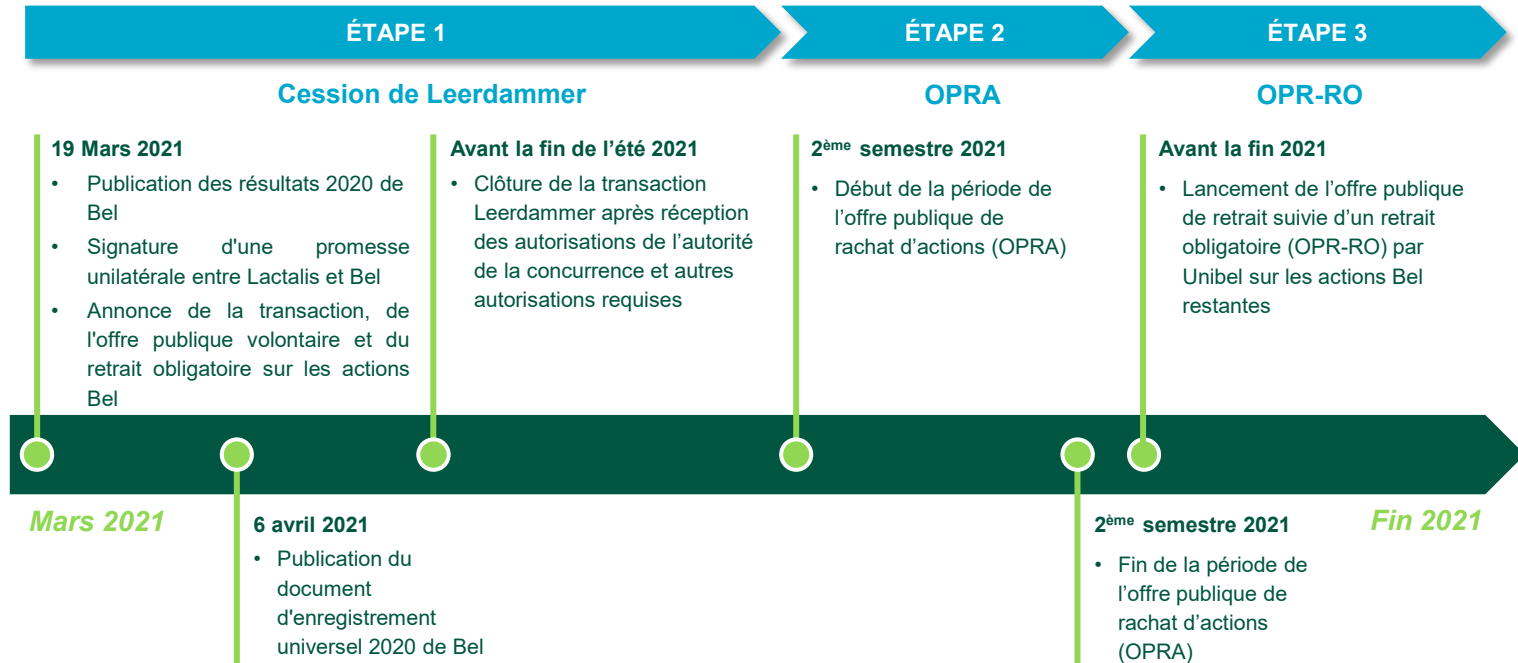


Présentation du projet de Transaction (1)



(1) Sous réserve de l'achèvement du processus de consultation des organes représentatifs des employés concernés et de l'obtention des autorisations nécessaires en matière de contrôle des fusions et acquisitions

Quelles sont les prochaines étapes de la transaction Lactalis⁽¹⁾ ?



⁽¹⁾ Sous réserve de l'achèvement du processus de consultation des organes représentatifs des employés concernés et de l'obtention des autorisations nécessaires en matière de contrôle des fusions



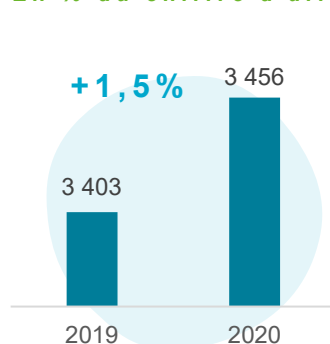
4

Résultats 2020

Une solide performance opérationnelle en 2020 notamment permise par des gains de productivité

En millions d'euros

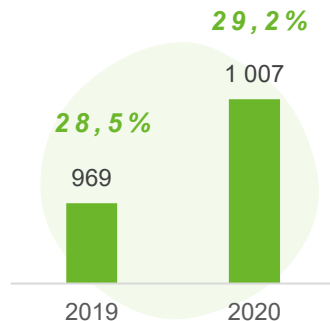
En % du chiffre d'affaires net



**CHIFFRE
D'AFFAIRES**

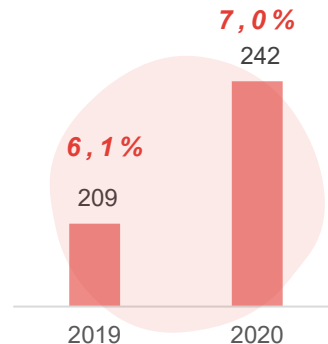
+3,2% de croissance organique

+2,8% excl.
l'hyperinflation de l'Iran



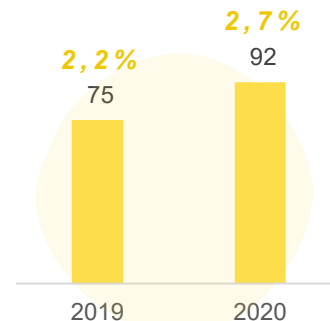
**MARGE
COMMERCIALE**

+67bps



**RÉSULTAT
OPÉRATIONNEL**

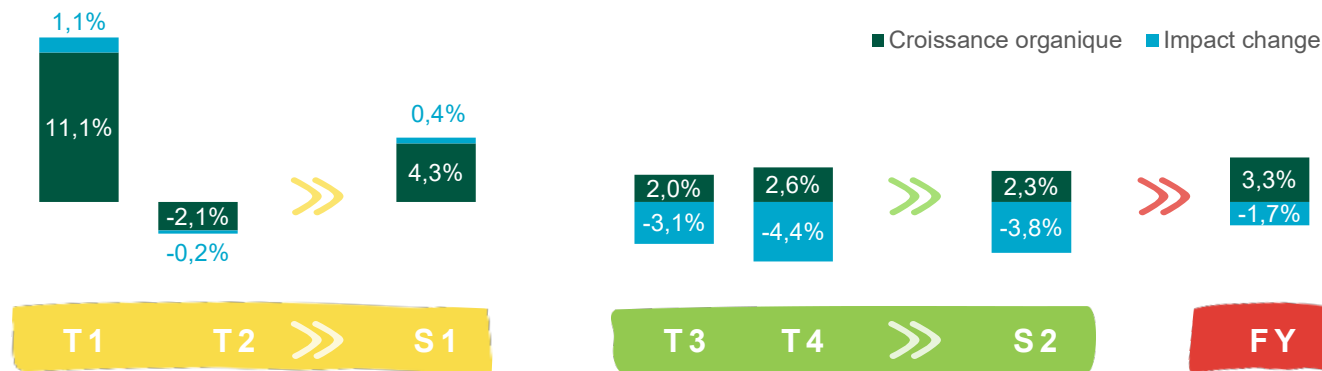
+85bps



**RÉSULTAT NET
Part du Groupe**

+23,1%

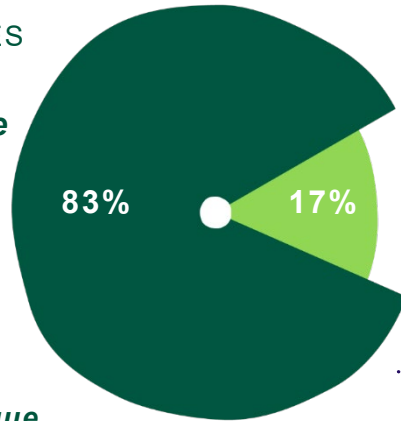
Croissance du chiffre d'affaires par trimestre : un impact de la COVID-19 globalement neutre sur le chiffre d'affaires 2020



	+	-	=	-	+	=	=
IMPACT COVID-19	1 ^{ère} vague - achats de panique	Impact du déstockage	Impact neutre	Situations mixtes par pays	2 ^{ème} vague - confinements	Impact neutre	Impact neutre
CROISSANCE ORGANIQUE	++	+	+	+	-	+	+
	Pâques & Ramadan	Stabilisation	Impact positif	Activation des marques	Moyen-Orient / Afrique	Impact positif	Impact positif

Chiffre d'affaires par segment : croissance organique tirée par les nouveaux territoires et résilience des marchés matures

MARCHÉS MATURES
2,865 M€
+1,1% croissance organique



NOUVEAUX TERRITOIRES
591 M€
+11,8% croissance organique

- MOM
- Afrique Sub-Saharienne
- Chine

Focus sur la croissance organique

1,1%



Marchés matures

11,8%



Nouveaux territoires

- > **Résilience des marchés matures** grâce à nos marques cœur
- > **Forte croissance dans les nouveaux** territoires, tirée notamment par MOM et la Chine (croissance à 2 chiffres)

Un P&L 2020 en sensible amélioration

En millions d'euros

	2019	2020	Var.
Chiffre d'affaires	3 403	3 456	1,5%
Marge commerciale	969	1 007	4,0%
Résultat opérationnel courant	235	260	11,0%
Résultat opérationnel	209	242	15,7%
Résultat financier	(33)	(29)	-12,0%
Impôts sur le revenu	(58)	(64)	9,3%
Résultat net des entités consolidées	118	149	26,5%
Intérêts minoritaires	(43)	(57)	32,8%
Résultat net consolidé - part du Groupe	75	92	23,1%

- > **Diminution des charges financières nettes** en raison de la diminution du coût de la dette financière nette
- > **Augmentation des impôts sur le revenu**



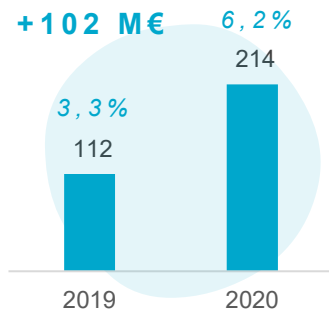
5

**Bilan et Tableau
de Flux de
Trésorerie 2020**

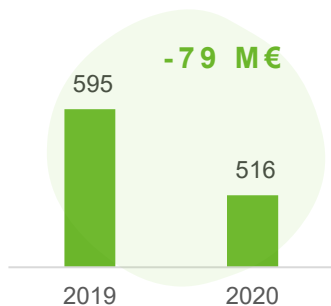
Une génération de free cash flow record en 2020, permettant un nouveau désendettement cette année

En millions d'euros

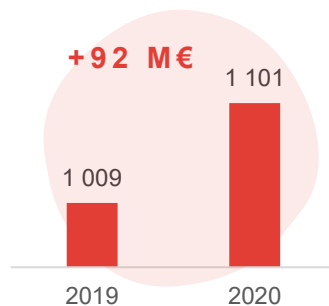
En % du chiffre d'affaires



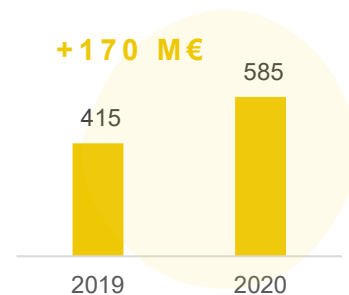
FREE CASH FLOW⁽¹⁾



DETTE NETTE⁽²⁾



ENDETTEMENT BRUT



TRÉSORERIE BRUTE⁽³⁾

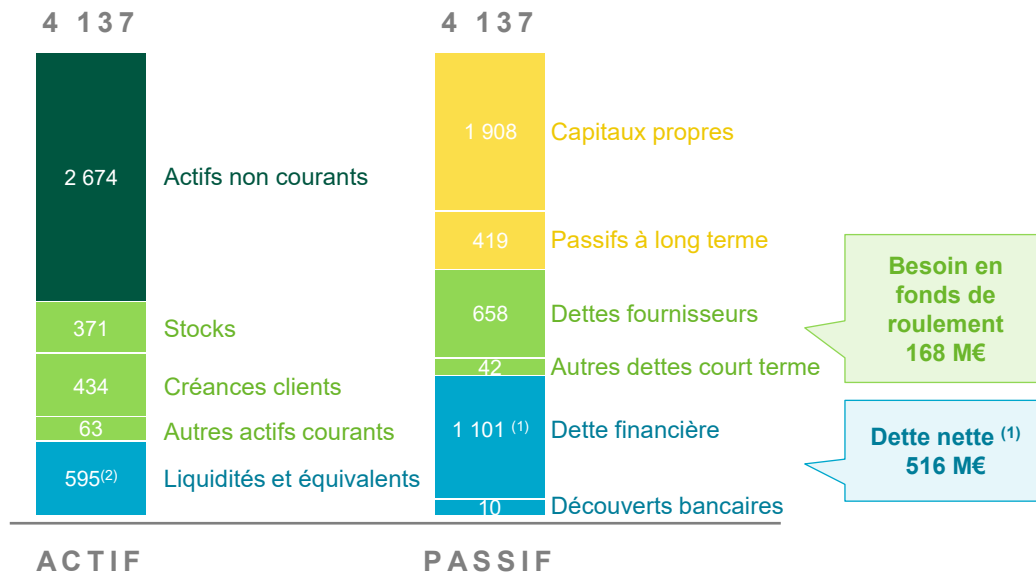
⁽¹⁾ Free cash flow après charges financières et avant dividendes - voir annexe page 96

⁽²⁾ Y compris les passifs relatifs aux contrats de location du droit d'utilisation liés à l'adoption de l'IFRS 16

⁽³⁾ La trésorerie brute est présentée nette des découverts

Une structure de bilan solide, en amélioration en 2020 grâce à la réduction de la dette nette et du BFR

En millions d'euros



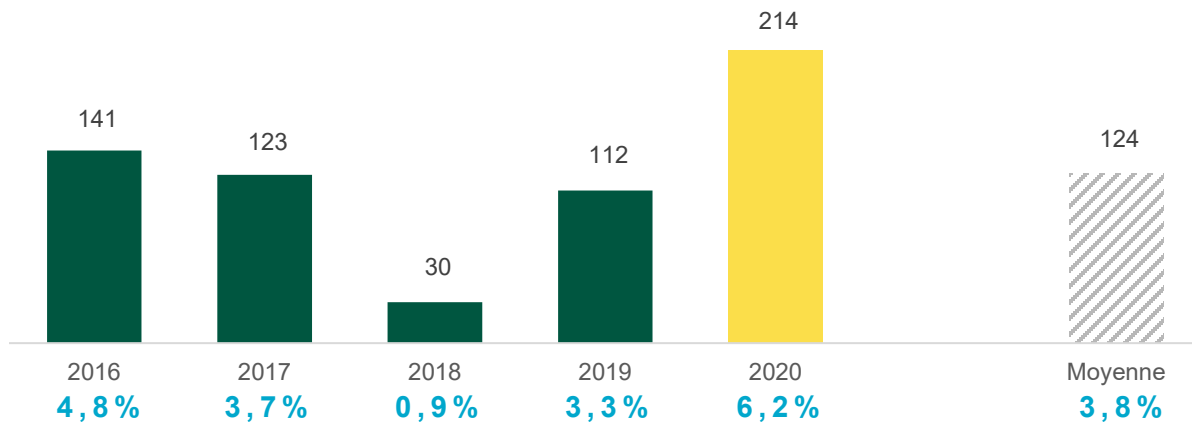
- > **Les actifs non courants sont stables** par rapport à 2019 car la diminution des immobilisations corporelles (ralentissement des capex) est compensée par l'augmentation du goodwill (AIF)
- > **Les fonds propres sont élevés**, en augmentation depuis plus de 4 ans
- > **Le besoin en fonds de roulement est faible** (168 M€) et **s'améliore en 2020**
- > **La dette nette s'élève à 516 M€, en baisse en 2020** grâce à la forte génération de free cash flow

⁽¹⁾ Y compris les passifs relatifs aux contrats de location du droit d'utilisation liés à l'adoption de l'IFRS 16

⁽²⁾ La trésorerie brute reportée (585 M€) comprend les découverts bancaires pour -10 M€

La génération de free cash flow la plus élevée depuis 2016

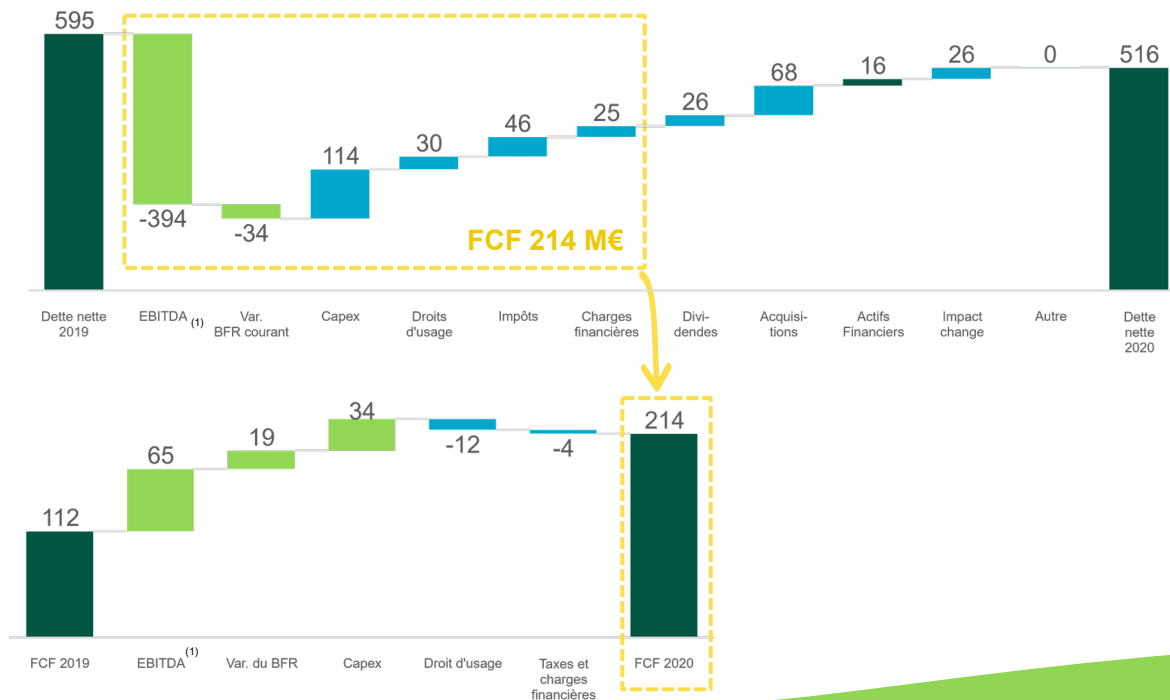
En millions d'euros



**FREE CASH FLOW /
CHIFFRE
D'AFFAIRES (%)**

Une dette nette en baisse de 79 M€ en 2020 grâce à une forte productivité, à la baisse des capex et à l'amélioration du BFR

En millions d'euros
DETTE FINANCIERE NETTE

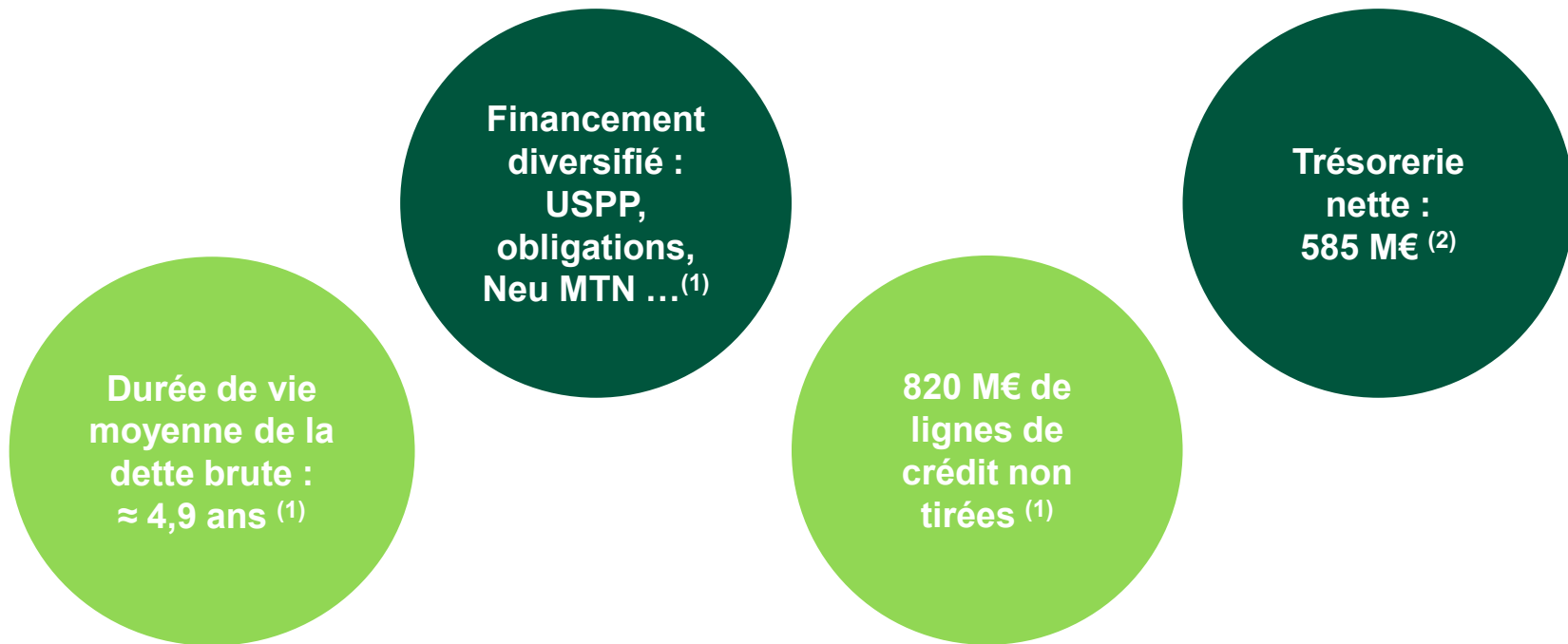


Une réduction de la dette nette de 79 M€ grâce à une forte génération de free cash flow :

- › Un EBITDA plus élevé qu'en 2019 (+65 M€) notamment grâce à nos efforts de productivité
- › Une nouvelle amélioration du besoin en fonds de roulement grâce à une gestion rigoureuse dans les pays (amélioration du DSO et réduction des retards)
- › Une baisse des capex de 34 M€ par rapport à 2019 en lien avec la crise sanitaire

(1) EBITDA basé sur le résultat opérationnel (RO) et non sur le résultat opérationnel courant (ROC)

Un profil de liquidité très robuste au 31 décembre 2020 chez Bel



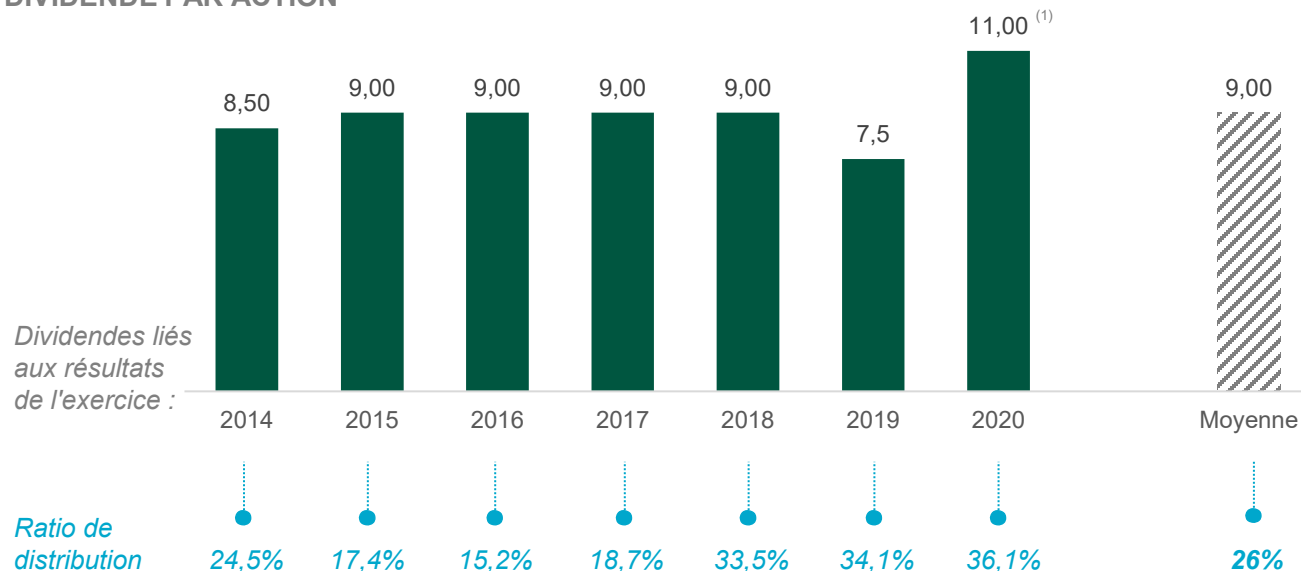
(1) Financements du Groupe Bel dont la plupart des financements sont portés par Bel SA

(2) Trésorerie brute du Groupe Bel dont 524 M€ chez Bel SA

Dividende par action et taux de distribution

En euros

DIVIDENDE PAR ACTION

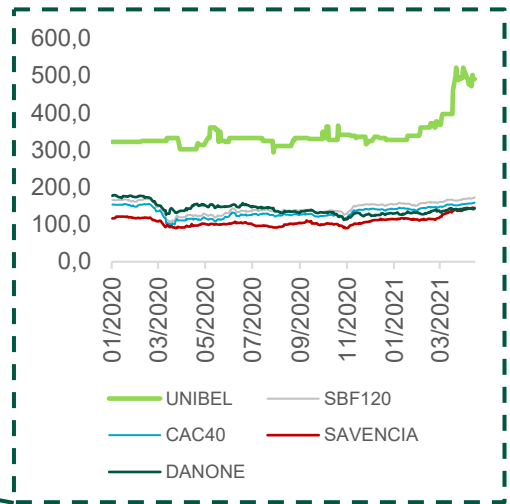
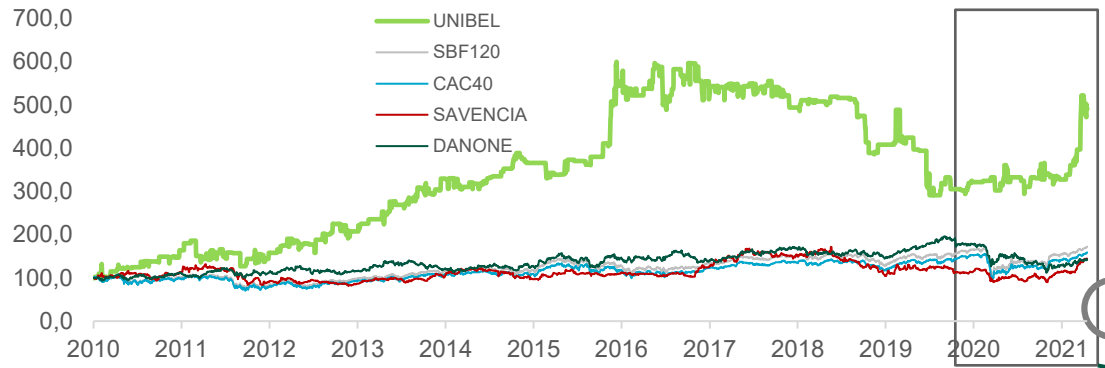


⁽¹⁾ Soumis à l'assemblée générale des actionnaires le 11 mai 2021

Evolution de l'action Unibel

Au 16/04/2021

En INDICE
(base 100 au 31/12/2009)

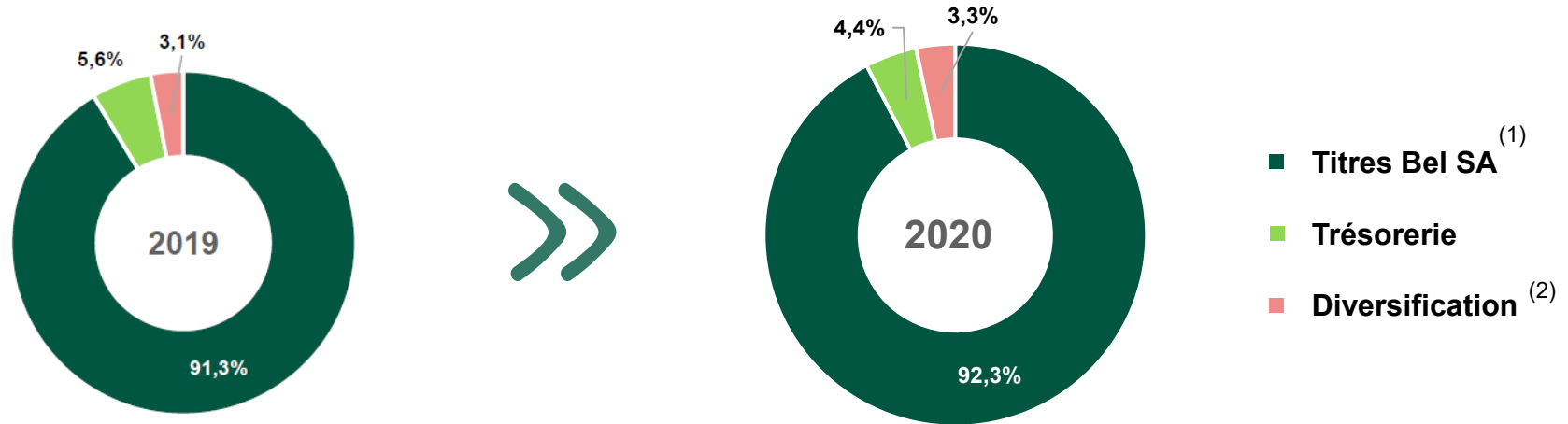


En VALEUR
(en €/action)



Portefeuille d'actifs Unibel

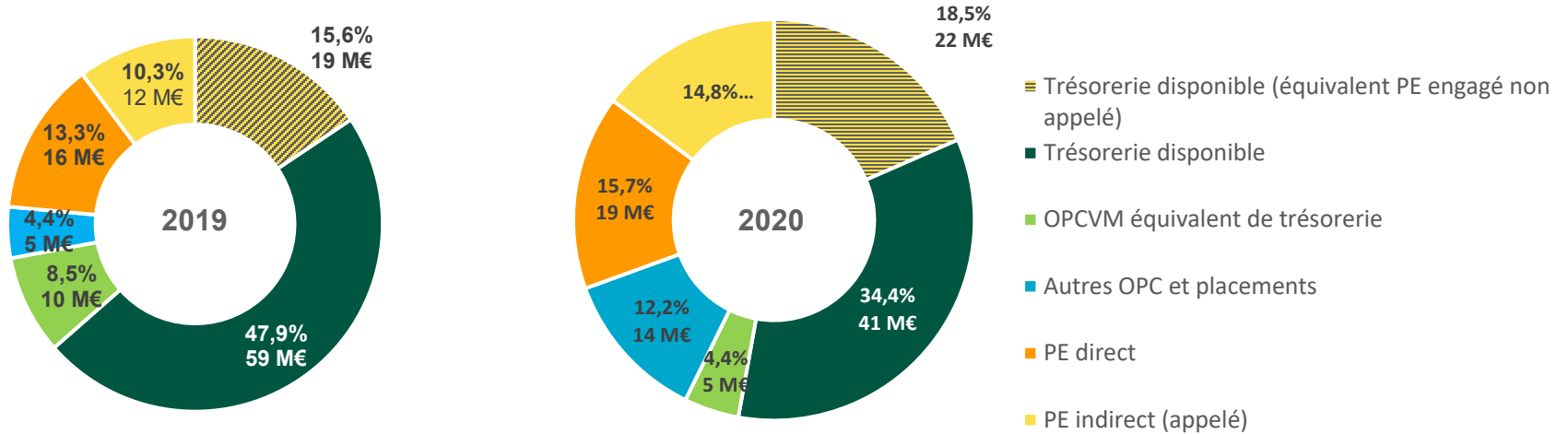
Poursuite de la diversification en 2020



(1) L'action Bel SA était cotée à 316 euros le 31/12/2020 et à 312 euros le 31/12/2019

(2) La diversification inclut le PE direct et indirect ainsi que les placements dynamiques (autre OPC et placements)

Répartition du portefeuille Unibel hors titres Bel SA



- Trésorerie disponible (équivalent PE engagé non appelé)
- Trésorerie disponible
- OPCVM équivalent de trésorerie
- Autres OPC et placements
- PE direct
- PE indirect (appelé)

A photograph of four diverse children (two girls and two boys) smiling and posing together outdoors. The children are of various ethnicities and are dressed in casual clothing. The background shows green foliage and a wooden fence. A large white number '6' is overlaid on the left side of the image.

6

Résultat du 1^{er}
trimestre 2021

Une croissance organique légèrement positive après le retraitement de l'impact Covid en 2020

(en millions d'euros)	2021	2020	Variation en %	Croissance organique
Marchés matures	690	747	-7,6%	-3,8%
Nouveaux territoires	150	162	-7,3%	-3,0%
TOTAL	840	909	-7,5%	-3,6%

(en millions d'euros)	2021	2020	Variation en %	Croissance organique
Europe	461	473	-2,5%	-2,1%
Moyen-Orient, Grande Afrique	163	199	-17,8%	-9,5%
Amériques, Asie-Pacifique	216	237	-9,0%	-1,8%
TOTAL	840	909	-7,5%	-3,6%

- **Croissance organique : -3,6 %, soit +0,2 % en excluant l'impact lié à l'augmentation des ventes dans le contexte de crise Covid-19 lors du 1^{er} trimestre 2020:**
 - La performance enregistrée dans les marchés matures traduit un contexte de ralentissement économique mondial, un augmentation de la concurrence sur certains marchés comme l'Allemagne et la situation économique et géopolitique volatile dans les pays du Proche et Moyen-Orient
 - La tendance sous-jacente de consommation est néanmoins favorable pour toutes les marques aux États-Unis.
 - Le léger retrait des ventes sur le segment des nouveaux territoires s'explique principalement par l'effet de base défavorable dû au premier trimestre 2020 particulièrement dynamique.
- **L'effet de change défavorable (39,5 M€ ou 4,3%)** principalement dû à l'appréciation de l'euro face au dollar US.



7

Perspectives 2021

Perspectives 2021

Un future incertain

Compensé par la recherche continue d'amélioration et une stratégie claire



Appel à la prudence en raison des incertitudes

Une évolution difficile à prévoir en raison de :

- L'évolution de la crise de la **COVID-19**
- **La situation géopolitique** au Moyen-Orient et en Afrique du Nord
- L'évolution défavorable des **prix des matières premières**
- **La volatilité des devises**



Excellence opérationnelle et financière

Dans ce contexte, le groupe Bel restera focalisé sur :

- L'amélioration de sa **performance opérationnelle**
- Une **gestion financière exemplaire**
- Tout en continuant à s'appuyer sur **une structure financière solide**



Une stratégie claire : renforcer notre avance sur le marché du snacking sain

- > Accélérer l'**innovation positive** et accroître l'attractivité **de l'offre** (laitier, fruitier et végétal)
- > Poursuivre le développement **sur les nouveaux territoires** et dynamiser le **e-commerce**
- > Minoritaires MOM : Bel a exercé partiellement son **option d'achat pour acquérir 17,5%** des intérêts minoritaires de MOM pour un prix défini de **152 M€ le 30 avril 2021**

Clôture du projet de **cession de Leerdammer** à Lactalis ⁽¹⁾



⁽¹⁾ Sous réserve de l'achèvement du processus de consultation des instances représentatives du personnel concernées et de la mise en place d'une procédure d'appel d'offres



8

Rapport des Commissaires aux Comptes

Rapports des commissaires aux comptes

Exercices 2020

- Rapport général sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020
- Rapport général sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020
- Rapport spécial sur les conventions réglementées
- Rapport sur la réduction de capital



9

Questions écrites des actionnaires

Réponses aux questions écrites des actionnaires

- La Société a reçu des questions écrites dans le cadre de l'Assemblée Générale
- Les réponses à ces questions sont disponibles sur le site Internet d'Unibel, sous la rubrique « Assemblées Générales » :

<https://www.unibel.fr>



10

**Vote des
résolutions**

1

**Résolutions à
caractère
ordinaire**

Résolution n°1

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 - Approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date se soldant par un bénéfice de **14 336 797,62 euros**.

L'Assemblée Générale approuve spécialement le montant global, s'élevant à **18 364, 51 euros**, des dépenses et charges visées au 4 de l'article 39 du Code Général des Impôts, ainsi que l'impôt correspondant.

Résultat des votes			
Total des voix exprimées	Voix pour (en %)	Voix contre (en %)	Résultat du vote
3 959 878	100%		Adoptée

Résolution n°2

Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2020, approuve ces comptes tels qu'ils ont été présentés se soldant par un bénéfice (part du groupe) de **92 286 667,94 euros**

Résultat des votes			
Total des voix exprimées	Voix pour (en %)	Voix contre (en %)	Résultat du vote
3 959 878	100%		Adoptée

Résolution n°3

Affectation du résultat de l'exercice et fixation du dividende

- L'Assemblée Générale, sur proposition du Directoire, et avis conforme du Conseil de surveillance, décide de procéder à l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 de la manière suivante :

Origine

Report à nouveau antérieur	211 111 021,25 euros
Résultat de l'exercice	14 336 797,62 euros
Bénéfice distribuable	225 447 818,87 euros

Affectation du résultat

Distribution d'un dividende de 11 euros brut par action, soit un dividende maximum mis en distribution égal à	25 559 292 euros
Report à nouveau après affectation	199 888 526,87 euros

TOTAL 225 447 818,87 EUROS

- L'Assemblée Générale constate que le dividende global brut revenant à chaque action est fixé à 11€.
- Le détachement du coupon interviendra le 24 mai 2021. Le paiement des dividendes sera effectué le 26 mai 2021.

Résultat des votes			
Total des voix exprimées	Voix pour (en %)	Voix contre (en %)	Résultat du vote
3 959 878	100%		Adoptée

Résolution n°4

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées - Constat de l'absence de convention nouvelle

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes mentionnant l'absence de convention nouvelle de la nature de celles visées aux articles L. 225-86 et suivants du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Résultat des votes			
Total des voix exprimées	Voix pour (en %)	Voix contre (en %)	Résultat du vote
3 959 878	100%		Adoptée

Résolution n°5

Nomination de Pricewaterhouse Coopers, en remplacement de Deloitte et Associés, aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire

- Sur proposition du Conseil de Surveillance, l'Assemblée Générale nomme Pricewaterhouse Coopers en remplacement de Deloitte et Associés dont le mandat arrive à échéance à l'issue de la présente Assemblée, aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle à tenir dans l'année 2027 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.
- Pricewaterhouse Coopers a déclaré accepter ses fonctions.

Résultat des votes			
Total des voix exprimées	Voix pour (en %)	Voix contre (en %)	Résultat du vote
3 959 878	100%		Adoptée

Résolution n°6

Non-renouvellement et non remplacement du mandat de BEAS aux fonctions de commissaire aux comptes suppléant

Sur proposition du Conseil de surveillance, l'Assemblée Générale décide, après avoir constaté que les fonctions de commissaire aux comptes suppléant de BEAS arrivaient à échéance à l'issue de la présente Assemblée, de ne pas procéder à son renouvellement ou à son remplacement, en application de la loi.

Résultat des votes			
Total des voix exprimées	Voix pour (en %)	Voix contre (en %)	Résultat du vote
3 959 878	100%		Adoptée

Résolution n°7

Renouvellement du mandat de Madame Marion SAUVIN en qualité de membre du Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de Madame Marion SAUVIN en qualité de membre du Conseil de Surveillance, pour une durée de trois années, venant à expiration à l'issue de l'Assemblée tenue dans l'année 2024 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Résultat des votes			
Total des voix exprimées	Voix pour (en %)	Voix contre (en %)	Résultat du vote
3 959 878	100%		Adoptée

Résolution n°8

Renouvellement du mandat de Monsieur Thomas SAUVIN, en remplacement de Monsieur Thomas SAUVIN, en qualité de membre du Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de Monsieur Thomas SAUVIN en qualité de membre du Conseil de Surveillance, pour une durée de trois années, venant à expiration à l'issue de l'Assemblée tenue dans l'année 2024 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Résultat des votes			
Total des voix exprimées	Voix pour (en %)	Voix contre (en %)	Résultat du vote
3 959 878	100%		Adoptée

Résolution n°9

Nomination de Monsieur Michel BAGUENAUULT DE PUCHESSSE, en qualité de membre du Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale décide de nommer Monsieur Michel Baguenault de Puchesse, en qualité de membre du Conseil de Surveillance, pour une durée de trois années, venant à expiration à l'issue de l'Assemblée tenue dans l'année 2024 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Résultat des votes			
Total des voix exprimées	Voix pour (en %)	Voix contre (en %)	Résultat du vote
3 959 878	100%		Adoptée

Résolution n°10

Approbation de la politique de rémunération du Président du Directoire

L'assemblée générale, statuant en application de l'article L. 22-10-26 du Code de commerce, approuve la politique de rémunération du Président du Directoire, présentée dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise figurant dans le document d'enregistrement universel 2020 paragraphe 4.2.

Résultat des votes			
Total des voix exprimées	Voix pour (en %)	Voix contre (en %)	Résultat du vote
3 959 878	100%*		Adoptée

* Avec 398 607 voix en Abstention

Résolution n°11

Approbation de la politique de rémunération des autres membres du Directoire

L'assemblée générale, statuant en application de l'article L. 22-10-26 du Code de commerce, approuve la politique de rémunération des autres membres du Directoire, présentée dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise figurant dans le document d'enregistrement universel 2020 paragraphe 4.2.

Résultat des votes			
Total des voix exprimées	Voix pour (en %)	Voix contre (en %)	Résultat du vote
3 959 878	100%*		Adoptée

* Avec 398 607 voix en Abstention

Résolution n°12

Approbation de la politique de rémunération des membres du Conseil de Surveillance

L'assemblée générale, statuant en application de l'article L. 22-10-26 du Code de commerce, approuve la politique de rémunération membres du Conseil de Surveillance, présentée dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise figurant dans le document d'enregistrement universel 2020 paragraphe 4.2.

Résultat des votes			
Total des voix exprimées	Voix pour (en %)	Voix contre (en %)	Résultat du vote
3 959 878	100%*		Adoptée

* Avec 398 607 voix en Abstention

Résolution n°13

Approbation des informations visées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce

L'assemblée générale, statuant en application de l'article L. 22-10-34 I du Code de commerce, approuve les informations visées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce mentionnées dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise figurant dans le document d'enregistrement universel 2020 paragraphe 4.2.

Résultat des votes			
Total des voix exprimées	Voix pour (en %)	Voix contre (en %)	Résultat du vote
3 959 878	100%*		Adoptée

* Avec 398 607 voix en Abstention

Résolution n°14

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Bruno SCHOCH, Président du Directoire

L'assemblée générale, statuant en application de l'article L. 22-10-34 II du Code de commerce, approuve les éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Bruno SCHOCH, Président du Directoire présentés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise figurant dans le document d'enregistrement universel 2020 paragraphe 4.2.

Résultat des votes			
Total des voix exprimées	Voix pour (en %)	Voix contre (en %)	Résultat du vote
3 959 878	100%*		Adoptée

* Avec 398 607 voix en Abstention

Résolution n°15

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Antoine FIEVET, autre membre du Directoire

L'assemblée générale, statuant en application de l'article L. 22-10-34 II du Code de commerce, approuve les éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Antoine FIEVET, autre membre du Directoire, présentés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise figurant dans le document d'enregistrement universel 2020 paragraphe 4.2.

Résultat des votes			
Total des voix exprimées	Voix pour (en %)	Voix contre (en %)	Résultat du vote
3 959 878	100%*		Adoptée

* Avec 398 607 voix en Abstention

Résolution n°16

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Florian SAUVIN membre du Directoire jusqu'au 14 mai 2020, et depuis le 14 mai 2020 en sa qualité de Président du Conseil de Surveillance

L'assemblée générale, statuant en application de l'article L. 22-10-34 II du Code de commerce, approuve les éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Florian SAUVIN membre du Directoire jusqu'au 14 mai 2020, et depuis le 14 mai 2020, Président du Conseil de surveillance, présentés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise figurant dans le document d'enregistrement universel 2020 paragraphe 4.2.

Résultat des votes			
Total des voix exprimées	Voix pour (en %)	Voix contre (en %)	Résultat du vote
3 959 878	100%*		Adoptée

* Avec 398 607 voix en Abstention

Résolution n°17

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Luc LUYTEN, Président du Conseil de Surveillance jusqu'au 14 mai 2020.

L'assemblée générale, statuant en application de l'article L. 22-10-34 II du Code de commerce, approuve les éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Luc LUYTEN, Président du Conseil de surveillance jusqu'au 14 mai 2020, présentés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise figurant dans le document d'enregistrement universel 2020 paragraphe 4.2.

Résultat des votes			
Total des voix exprimées	Voix pour (en %)	Voix contre (en %)	Résultat du vote
3 959 878	100%*		Adoptée

* Avec 398 607 voix en Abstention

Résolution n°18 (1/2)

Autorisation à donner au Directoire à l'effet de faire racheter par la société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Directoire, autorise ce dernier, pour une période de dix-huit mois, conformément aux articles L. 22-10-62 et suivants et L. 225-210 et suivants du Code de commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 10 %, du nombre d'actions composant le capital social, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Cette autorisation met fin à l'autorisation donnée au Directoire par l'Assemblée Générale du 14 mai 2020 dans sa seizième résolution à caractère ordinaire.

Résolution n°18 (2/2)

Le prix maximum d'achat est fixé à **1 300 euros** par action. En cas d'opération sur le capital, notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions aux actionnaires, le montant sus-indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant maximal de l'opération est fixé à **302 064 100 euros**. L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Directoire à l'effet de procéder à ces opérations, d'en arrêter les conditions et les modalités, de conclure tous accords et d'effectuer toutes formalités.

Résultat des votes			
Total des voix exprimées	Voix pour (en %)	Voix contre (en %)	Résultat du vote
3 959 878	100%		Adoptée

2

**Résolution à
caractère
extraordinaire**

Résolution n°19

Autorisation à donner au Directoire en vue d'annuler les actions rachetées par la société dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Directoire et du rapport des commissaires aux comptes :

1. Donne au Directoire avec faculté de subdélégation, l'autorisation d'annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital calculé au jour de la décision d'annulation, déduction faite des éventuelles actions annulées au cours des 24 derniers mois précédents, les actions que la société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce ainsi que de réduire le capital social à due concurrence conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur,
2. Fixe à vingt-quatre mois à compter de la présente Assemblée, la durée de validité de la présente autorisation.

Résultat des votes			
Total des voix exprimées	Voix pour (en %)	Voix contre (en %)	Résultat du vote
3 959 878	100%		Adoptée

3

Résolutions à caractère ordinaire

Résolution n°20

Renouvellement de Grant Thornton, aux fonction de Commissaire aux comptes titulaire

Sur proposition du Conseil de Surveillance, l'Assemblée Générale renouvelle Grant Thornton dont le mandat arrive à échéance à l'issue de la présente Assemblée, aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle à tenir dans l'année 2027 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Grant Thornton a déclaré accepter ses fonctions.

Résultat des votes			
Total des voix exprimées	Voix pour (en %)	Voix contre (en %)	Résultat du vote
3 959 878	100%		Adoptée

Résolution n°21

Non-renouvellement et non remplacement d'IGEC aux fonctions de commissaire aux comptes suppléant

Sur proposition du Conseil de Surveillance, l'Assemblée Générale décide, après avoir constaté que les fonctions de commissaire aux comptes suppléant d'IGEC arrivaient à échéance à l'issue de la présente Assemblée, de ne pas procéder à son renouvellement ou à son remplacement, en application de la loi.

Résultat des votes			
Total des voix exprimées	Voix pour (en %)	Voix contre (en %)	Résultat du vote
3 959 878	100%		Adoptée

Résolution n°22

Pouvoirs pour les formalités

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt et de publicité requises par la loi.

Résultat des votes			
Total des voix exprimées	Voix pour (en %)	Voix contre (en %)	Résultat du vote
3 959 878	100%		Adoptée

